

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-
RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20240415-24_02_04-DE

S²LOW

N°24.02.04

L'an deux mille vingt-quatre le 15 avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 avril

Présents	25
Pouvoirs	8

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Catherine BIENFAIT, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Hervé CAYLA, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

POUVOIRS : Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine FOULON à Corinne LE MEUT, Florian PARIS à Joseph CASSARO, Patricia COTTI à Yann PERTUISEL, Camille GAIDO à Christine SICCARDI, René ALBERICCI à Philippe CANOBIO, Hortense MALLIÉ à Thomas BERGÈRE, Julien BOULARD à Sophie SURACE.

Maëva GAUTELIER a été élue secrétaire.

OBJET :
CONVENTION DE
PARTENARIAT
POUR
L'ORGANISATION
DES EVENEMENTS
« JAZZ SOUS LES
ETOILES – BOUC
BEL AIR » EN 2024

La municipalité souhaite développer une identité jazz à la commune de Bouc Bel Air. C'est dans ce cadre, et en faveur du développement de l'action culturelle et artistique, que la Ville de Bouc Bel Air souhaite apporter son soutien à l'association JH Font Saulière en lui garantissant une aide financière et matérielle pour l'organisation des événements présentés sous le label « Jazz sous les étoiles-Bouc Bel Air », ces événements présentant un intérêt local indéniable. Sont concernés l'organisation d'un festival en juillet ainsi que plusieurs concerts en salles, espaces publics ou privés.

La Ville de Bouc Bel Air manifeste ainsi :

- son soutien à la création, à la diffusion et à l'action culturelle sur le territoire communal et intercommunal,
- sa reconnaissance du rôle joué par les associations œuvrant dans le domaine de la culture en cohérence avec les orientations de la politique culturelle municipale,
- son souhait de mettre en place de réelles relations partenariales avec les acteurs culturels locaux.

La présente convention a donc pour objet de formaliser :

- les missions et objectifs qui fondent ce partenariat
- les moyens nécessaires à l'accomplissement de ces missions et objectifs,
- les procédures de suivi, du contrôle de l'usage des fonds publics et d'évaluation.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat ci-jointe.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la commission Culture du 03 avril 2024,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

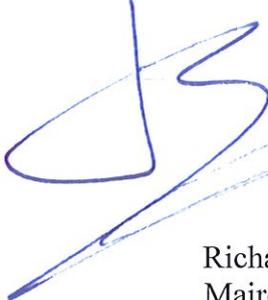
A l'Unanimité,

APPROUVE la convention de partenariat 2024 entre la Ville de Bouc Bel Air et l'association JH Font Saulière pour l'organisation des évènements « Jazz sous les étoiles – Bouc Bel Air ».

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente convention ainsi que tout acte afférent.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le :



Richard MALLIÉ,
Maire.